

Art 2 :

Du samedi 20 juillet 2019 à 17h00 au dimanche 21 juillet 2019 (fin de la manifestation - prévision 03h00), la circulation des véhicules à 4260 Braives se fera à sens unique dans le sens rue du Tumulus (tronçon entre ses carrefours avec les rues du Ry d'Ardenne et Nouvelle) -> rue Nouvelle -> Place du Zèé -> rue de Brivioulle.

Cette mesure sera matérialisée par:

- un signal C1 placé sur des barrières Nadar surmontées d'un feu jaune-orange clignotant :
 - rue de Brivioulle à son carrefour avec rue du Ry d'Ardenne ;
 - rue de Brivioulle à son carrefour avec rue du Tombu ;
 - rue de Brivioulle à son carrefour avec la place du Zèé ;
 - rue Nouvelle à son carrefour avec la place du Zèé ;
 - rue du Tumulus à son carrefour avec la rue Nouvelle ;
- un signal F19 sera placé :
 - rue Nouvelle à son carrefour avec la rue du Tumulus ;
 - rue de Brivioulle à son carrefour avec la place du Zèé ;
 - rue de Brivioulle à son carrefour avec la rue du Tombu ;
 - rue du Tumulus à son carrefour avec la rue du Ry d'Ardenne ;
- un signal C31a "interdiction de tourner à gauche" sera placé :
 - rue du Ry d'Ardenne peu avant son carrefour avec la rue de Brivioulle ;
 - rue du Tombu peu avant son carrefour avec la rue de Brivioulle ;
- un signal C31b "interdiction de tourner à droite" sera placé :
 - rue du Ry d'Ardenne (tronçon entre rues du Tumulus et de Brivioulle) peu avant son carrefour avec la rue de Brivioulle ;
- un signal D1f "obligation de tourner à droite" sera placé :
 - Chemin du Via, à son carrefour avec la rue Nouvelle.

Art 3 :

Durant la même période, le stationnement des véhicules sera interdit du côté gauche dans le sens de la marche décrit dans l'article 2, à savoir dans les rues du Tumulus, Nouvelle, place du Zèé et de Brivioulle.

Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux E1 avec additionnels de Type Xa, Xb et Xd, placés 24h à l'avance et répétés tous les 150 mètres.

Art 4 :

Les riverains seront avertis à l'avance par un « toutes-boîtes » de ces mesures de circulation.

Art 5 :

Des parkings de délestage seront prévus par les organisateurs.

Cette mesure sera matérialisée par le placement d'une signalisation visible pour les visiteurs.